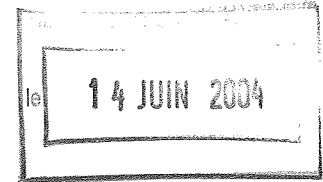


COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE***Séance du 27 MAI 2004 à 20 heures**Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER**Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 12***Présents :**

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- MME LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS		
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- SCHNEIDER	
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- BASTIAN	- MME FISCHER

Invités :*MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.**Excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, MM APPRILL, WALTER, SCHIELLEIN, WEISBECKER, TROG MME CHALOPPE, Mme Dominique ROMAIN-CARCY***10) DIVERS.****- Statuts du SMICTOM.**

Le Président indique que les statuts du SMICTOM ont été envoyés à chaque membre du Conseil Communautaire.

- Office de Tourisme Intercommunal, Projet de statuts.

A l'appui du projet de statuts pour un O.T. de la Vallée de la Sauer et du Pays de Pechelbronn, transmis préalablement au conseil, Monsieur HUSSON explique le principe de la création de cet O.T. basé sur la participation des deux Communautés de Communes, des Syndicats .Initiatives (S.I.). actuellement existants (LEMBACH et Pechelbronn), des S.I. qui pourraient être créés dans le futur (WOERTH, MORSBRONN, SOULTZERLAND) et de l'association ADPTAN/Synergic oeuvrant pour le tourisme en Alsace du Nord.

Le Conseil Communautaire de la Vallée de la Sauer a déjà approuvé les présents statuts

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver les statuts ainsi présentés,
- désigne MM Alfred KREISS et Paul SCHIELLEIN, comme délégués de la Communauté de Communes de Pechelbronn.
- propose de mettre à disposition des locaux dans l'espace des Energies, pour l'installation du siège de l'O.T.

- Conseil Général du Bas-Rhin, désignation de membres.

Le Président informe que le Conseil Général du Bas-Rhin a désigné Monsieur Guy Dominique KENNEL, Conseiller Général, pour le représenter au sein de Comité de pilotage du Projet Territorial pour la Jeunesse de la CC PECHELBRONN.

- Lecture / Ecriture, les Trophées de l'Ecriture en collaboration avec la Caisse d'Epargne d'Alsace, du Rotary Club de Strasbourg, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle avec le soutien des principaux médias régionaux (DNA, France Bleu Alsace, France 3 Alsace.

Le Président informe que ce concours « *Lectures, Ecritures* » est destiné à favoriser des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et des personnes engagées en faveur de la promotion de la lecture et de l'écriture en Alsace.

Le retrait des dossiers de candidature, peut être retiré au siège de *Lectures, Ecritures*, en contactant Melle Myriam FOURNAISE au 03 88 22 29 42 à la Caisse d'Epargne Alsace à Strasbourg.

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 11 juin 2004

Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

